Antée formation
apprendre autrement

TITRE PROFESSIONNEL

GESTIONNAIRE DE PAIE

NIVEAU OBTENU : Niveau 5 (BAC+2)

LE MÉTIER

Le gestionnaire de paie assure la production des bulletins de salaire et la gestion des données sociales d'une entreprise. Il collecte les informations relatives au personnel, calcule les rémunérations et les cotisations sociales, et veille au respect de la législation en vigueur. Rigoureux et organisé, il garantit la fiabilité des paies et la confidentialité des informations traitées.

LES EMPLOIS VISÉS



- Gestionnaire de paie
- Gestionnaire de paie et administration du personnel
- Collaborateur paie
- Comptable spécialisé paie

PRÉ-REQUIS

- Être attiré par les métiers de la comptabilité, de la paie et des ressources humaines.
- Avoir le sens de la rigueur, de la confidentialité et un intérêt pour les chiffres.
- Aucun prérequis spécifique n'est indiqué dans le référentiel RNCP pour l'accès à la certification.

DURÉE
6 mois de formation (5 semaines de stage) ou 12 mois en alternance

FINANCEMENT
CPF, Transition Professionnelle, CDD, financements FT, alternance...

Délais d'accès selon le mode de financement :

- Alternance : le délai correspond au temps nécessaire pour signer un contrat d'alternance (professionnalisation ou apprentissage) avec une entreprise d'accueil.
- Financement personnel : le délai correspond au temps nécessaire au montage du dossier avec votre conseiller de formation.
- CPF : le délai est de 15 jours minimum avant le début de la session de formation.
- Projet de transition professionnelle (PTP) : 4 mois minimum avant le début de la formation.
- France Travail : 2 mois minimum avant le début de la formation.

LIEU DE FORMATION
42 rue de la Gitonnière, 37 300 Joué-les-Tours - 02 47 67 65 18
contact@antee-formation.com

TITRE PROFESSIONNEL

GESTIONNAIRE DE PAIE

BLOC 1

Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie

- Traiter les informations nécessaires au calcul de la rémunération brute.
- Calculer et contrôler les cotisations sociales.
- Traiter les éléments ayant un impact sur la rémunération nette.
- Garantir la conformité des bulletins de paie avec la réglementation applicable.

BLOC 2

Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

- Évaluer les événements particuliers liés au temps de travail.
- Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ d'un salarié.
- Contrôler les données issues du traitement de la paie.

Le titre professionnel est composé de 2 blocs de compétences (CCP) pouvant être validés séparément et capitalisés pour obtenir la certification.

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à la formation s'effectue après un échange avec un conseiller de formation afin d'étudier le projet professionnel du candidat, ses besoins et les possibilités de financement.

La certification est accessible par :

- Contrat d'apprentissage
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'obtention du titre professionnel repose sur plusieurs épreuves évaluées par un jury de professionnels habilités.

- Mise en situation professionnelle : étude de cas comprenant 15 minutes de prise en main du poste et 4 heures de travaux pratiques - 4 h 15
- Entretien technique : échanges avec le jury sur les choix effectués et les compétences professionnelles - 30 min
- Entretien final : échange sur le dossier professionnel et la compréhension du métier - 20 min
- Durée totale de l'examen - 5 h 05

Le titre professionnel est composé de 2 certificats de compétences professionnelles (CCP) pouvant être obtenus séparément.
Rattrapage en cas d'échec total ou partiel à la certification :
Dans tous nos formats de formation, un rattrapage est inclus dans le tarif global. Il s'organise lors d'un rendez-vous avec le référent de formation, qui établit si nécessaire un calendrier de révision, de préparation et de repassage de l'examen, dans les meilleures conditions pour le bénéficiaire et dans un délai permettant la validation complète de la certification en cas d'échec partiel.

Certification professionnelle TP - Gestionnaire de paie de niveau 5, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous le code RNCP37948, dont le certificateur est le MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.